



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mars 2021
16 heures 30

GF/VC

N° 002669

Cofinancements -
Demande de
subvention auprès de
l'État dans le cadre de
la DSIL Classique -
Aménagement de la
Place Jean Jaurès
phase 1 (réalisation
des études de
conception et
réalisation des
réseaux enterrés)

Affiché le :

25 MARS 2021

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 23 mars 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseiller municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

La commune s'est engagée dans la rénovation de son espace urbain et de son centre-ville pour fluidifier la circulation de tous les usagers (piétons, vélos, voitures). Après la réhabilitation/piétonisation de la Place Carnot et de la Place de la Mairie, la rénovation du jardin public et de la gare routière, la commune souhaite poursuivre dans cette voie afin de rendre son cœur de ville plus attractif en l'adaptant à la demande de la population (ville plus apaisée et prise en compte des normes environnementales).

La Place Jean Jaurès accueille actuellement la maison du Parc du Luberon, le trésor public et des habitations. Elle jouxte la place du Postel où se trouve le musée d'Apt. Un reste de vestiges occupe un tiers de la place. Sa piétonisation est envisagée en créant un espace naturel (parc) en privilégiant la désimperméabilisation de la plus grande partie de sa surface, ce qui fera écho à la maison du Parc.

Ce projet a été confié à la SPL Territoires 84. Une étude et la phase 1 de travaux (réseaux) se réaliseront en 2021. La phase 2 (travaux d'aménagement) se déroulera en 2022 et fera l'objet d'un dossier distinct en fonction des résultats de l'étude.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210325-2669-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

Considérant le courrier de Monsieur le Préfet de Vaucluse, adressé à Madame le Maire, indiquant les modalités de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

(DSIL) Classique 2021,

Considérant que la commune a été retenue comme « petite ville de demain » et qu'elle se trouve en Zone de Revitalisation Rurale,

Madame le Maire propose de solliciter l'État à hauteur de 105 360 € pour l'opération « Aménagement de la Place Jean Jaurès, phase 1 : réalisation des études de conception et réalisation des réseaux enterrés » en proposant le plan de financement suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature	Montant (HT)	Nature	Montant (HT)	%
Place Jean Jaurès		DSIL Classique	105 360,00 €	40,00%
Mission architecte	85 440,00 €	S/total aides publiques État (HT)	105 360,00 €	
Mission OPC	13 000,00 €			
Autres dépenses (géotechn, géomètre, SPS...)	38 000,00 €	Agence de l'eau RMC	79 020,00 €	30,00%
Travaux réseaux	126 960,00 €	S/total autres aides publiques (HT)	79 020,00 €	30,00%
		Autofinancement	79 020,00 €	30,00%
		S/total autofinancement (HT)	79 020,00 €	30,00%
COÛT TOTAL PREVISIONNEL (€ HT)	263 400,00 €	TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)	263 400,00 €	100,00 %

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

Approuve, le projet et le plan de financement de la rénovation de la Place Jean Jaurès « phase étude + phase 1 des travaux (réseaux) ».

Sollicite, l'État à hauteur de 105 360 € dans le cadre de la DSIL classique.

Autorise, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210325-2669-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Dominique SANTONI

